

Époux ou Père

Prénoms Jean-Marc Didier

Nom PINAUD
Né le 16 janvier 1967

à heures
à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Val-de-Marne)

de⁽¹⁾ Robert Léon PINAUD

et de⁽²⁾ Angèle Antoinette, victoire CANINO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽³⁾

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽⁵⁾

Épouse ou Mère

Prénoms Valérie

Nom THOQUET
Née le 13 juin 1972

à heures
à PARIS 14eme (Seine)

de⁽⁶⁾ Dominique Marie THOQUET

et de⁽⁷⁾ Annie Mireille Yvette LELOUP

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽⁸⁾

Mentions marginales⁽⁹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽¹⁰⁾

Marriage célébré à

DEUIL-LA-BARRE

le 16 septembre 2006

à 15 heures 30

Les futurs époux ont déclaré⁽¹¹⁾ qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 77

Mentions marginales⁽¹²⁾

le 07 mai 2007

L'officier de l'état civil
Sceau



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été réçu le par maître notaire à ».

DUPICATA

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 394

Le 22 avril 1999

à 13 heures 05 mn

est né(e)⁽²⁾

PINALD

Alexa

du sexe Féminin à Paris Neuvième
arrondissement - I -

reconnu(e)⁽³⁾

par⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

15 mai 2007
Le fonctionnaire municipal
délégué par le maire

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1964

Le 16 mars 2004

à

09 heures 50 mn

est né(e) (1)

PINAUD

Julie

du sexe Féminin à Paris Douzième
arrondissement - 1-

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

15 mai 2007
Le fonctionnaire municipal
délégué par le maire

Le Fonctionnaire Municipal
M. LIARD

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 4897

Le 24 juin 2007

à

12 heures 36

est né(e) (1)

Matis PINAUD

du sexe masculin

à Paris 12^e arrt

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le 25 JUIN 2007

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil

Sceau
Le fonctionnaire municipal délégué
dans les fonctions d'état civil
par le Maire du 12^e arrt

L. OBIOS

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant

l'indication du nom par « suivant déclaration

conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour

le père et mère) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.